

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ambicat™ LE4472

Version 16.0

Date de révision 04/03/2024

Date précédente 08/30/2019

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Ambicat LE4472
Autres moyens d'identification : donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Fournisseur : Borealis Compounds Inc
176 Thomas Road, NJ 07865 Port Murray, États-Unis
d'Amérique (USA)
Téléphone: +1 908 850 6200

Adresse e-mail : sds@borealisgroup.com

Numéro d'appel d'urgence : +1 866 519 4752 (3E) Code d'accès : 336296Borealis
Compounds Inc, Borealis North America HSE: 1 908 850
6200 du lundi au vendredi de 8h à 16h30 hors jours fériés

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Matières primaires dans l'industrie plastique
Restrictions d'utilisation : A n'utiliser que conformément à nos recommandations.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

Intervention:

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

Ambicat est une marque de Borealis group.

Borealis AG | Trabrennstrasse 6-8 | 1020 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ambicat LE4472

Version 16.0

Date de révision 04/03/2024

Date précédente 08/30/2019

Date c

consulter un médecin.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Le produit brûle mais n'est pas classée comme inflammable.

La poussière du produit présente un risque potentiel d'explosion.

Au cours de la réaction de réticulation en combinaison avec la résine de base : du méthanol (Flam. Liq. 2; H225, Acute Tox. 3; H301, Acute Tox. 3; H311, Acute Tox. 3; H331, STOT SE 1; H370) est libéré.

En contact avec l'eau ou l'humidité méthanol sera relâché.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange
Nature chimique : Le produit est un polymère de polyéthylène réticulaire avec silane.
Il contient du noir de carbone.

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
polyéthylène	polyéthylène	9002-88-4	$\geq 30 - < 60$ *
noir de carbone	noir de carbone	1333-86-4	$\geq 30 - < 60$ *
phénol, méthyl-4, produits de réaction avec le dicyclopentadiène et l'isobutylène	phénol, méthyl-4, produits de réaction avec le dicyclopentadiène et l'isobutylène	68610-51-5	$\geq 1 - < 5$ *
acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4 en C10-13	acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4 en C10-13	85536-14-7	$\geq 1 - < 5$ *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation : Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition.
Demander immédiatement conseil à un médecin.

En cas de contact avec la peau : En cas de contact de produit fondu avec la peau, refroidir avec beaucoup d'eau. NE PAS retirer le produit solidifié car le retrait pourrait entraîner de graves lésions de la peau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ambicat LE4472

Version 16.0

Date de révision 04/03/2024

Date précédente 08/30/2019

Date c

		Appeler un médecin. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
En cas de contact avec les yeux	:	Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
En cas d'ingestion	:	En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Demander immédiatement conseil à un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	:	L'inhalation de poussières peut irriter le système respiratoire. L'inhalation prolongée à de fortes doses de produits de décomposition peut donner des maux de tête ou une irritation du système respiratoire. Les symptômes d'empoisonnement (méthanol): Étourdissement Vertiges Nausée Douleur abdominale Troubles respiratoires Les symptômes d'empoisonnement, exposition prolongée (méthanol): Cécité Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Avis aux médecins	:	Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	:	Eau pulvérisée, poudre sèche, mousse et dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction inappropriés	:	Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Le composé principal dans la fumée est le monoxyde de carbone.
Équipements de protection particuliers des pompiers	:	Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Ne pas décharger dans l'environnement.

Il est recommandé de mettre en place des systèmes et des pratiques (tels que Opération Clean Sweep®) pour éviter le rejet accidentel de plastiques dans l'environnement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ambicat LE4472

Version 16.0

Date de révision 04/03/2024

Date précédente 08/30/2019

Date c

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Balayer ou aspirer le produit.
Tout déversement de matière accidentel doit être immédiatement nettoyé afin de prévenir le risque de glissade.
Recyclez ou éliminez correctement les matériaux en vrac.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : La poussière du produit présente un risque potentiel d'explosion.
Tous les équipements doivent être mis à la terre.
Mettre en place un nettoyage systématique des locaux pour que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces.

Conseils pour une manipulation sans danger : Durant l'utilisation et le traitement thermique du produit de faible quantités d'hydrocarbures volatils peuvent être émises.
Veiller à une ventilation adéquate.
Une extraction locale peut être nécessaire.
Éviter l'inhalation des poussières et des fumées d'extrusion.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conditions de stockage sûres : Garder sous clef.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Conserver dans un endroit sec.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
polyéthylène	9002-88-4	VEMP (poussière totale)	10 mg/m ³	CA QC OEL
noir de carbone	1333-86-4	TWA	3.5 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA (Inhalable)	3 mg/m ³	CA BC OEL
		VEMP (poussière inhalable)	3 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	3 mg/m ³	ACGIH

Valeurs limites d'exposition professionnelles des produits de décomposition

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type	Paramètres de contrôle /	Base
------------	---------	----------------------	--------------------------	------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ambicat LE4472

Version 16.0

Date de révision 04/03/2024

Date précédente 08/30/2019

Date c

		d'exposition)	Concentration admissible	
méthanol	67-56-1	TWA	200 ppm 262 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	250 ppm 328 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	200 ppm	CA BC OEL
		STEL	250 ppm	CA BC OEL
		VEMP	200 ppm 262 mg/m ³	CA QC OEL
		VECD	250 ppm 328 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	200 ppm	ACGIH
		STEL	250 ppm	ACGIH

Mesures d'ordre technique : Veiller à une ventilation adéquate.
Une extraction locale peut être nécessaire.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de développement de poussière, utilisez un masque à poussière.
En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
La classe de filtre pour l'appareil respiratoire doit convenir pour la concentration maximum attendue du contaminant (gaz/vapeur/aérosols/particules) lors de la manipulation du produit. Si cette concentration est dépassée, on doit utiliser un appareil de protection respiratoire isolant autonome.

Protection des mains
Matériel : Caoutchouc nitrile

Remarques : Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : granulés

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ambicat LE4472

Version 16.0

Date de révision 04/03/2024

Date précédente 08/30/2019

Date c

Couleur	:	noir
Odeur	:	inodore
Seuil olfactif	:	Méthanol: Ne PAS se fier à l'odeur: le seuil olfactif est supérieur à la valeur limite d'exposition.
pH	:	Non applicable insoluble
Point/intervalle de fusion	:	100 - 140 °C
Intervalle d'ébullition	:	Se décompose par chauffage.
Point d'éclair	:	Non applicable (solide)
Taux d'évaporation	:	Non applicable (solide)
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Non applicable
Pression de vapeur	:	Non applicable (solide)
Densité	:	1.1 - 1.2 g/cm ³
Masse volumique apparente	:	600 - 700 kg/m ³ Méthode: ASTM D 1895
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable (solide)
Température d'auto-inflammation	:	> 320 °C
Viscosité Viscosité, cinématique	:	donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Taille des particules	:	3 - 10 mm Méthode: Analyse d'images (à base de surface)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ambicat LE4472

Version 16.0

Date de révision 04/03/2024

Date précédente 08/30/2019

Date c

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Stabilité chimique	:	Le produit est un thermoplastique stable. La réaction de réticulation prévue se produit en combinaison avec la résine de base et de l'humidité : dans des conditions ambiantes, de sauna ou de bain-marie.
Possibilité de réactions dangereuses	:	En contact avec l'eau ou l'humidité méthanol sera relâché.
Conditions à éviter	:	Exposition à l'humidité.
Matières incompatibles	:	Aucun(e) à notre connaissance.
Produits de décomposition dangereux	:	En cas d'incendie: Monoxyde de carbone Durant l'utilisation et le traitement thermique du produit de faibles quantités d'hydrocarbures volatils peuvent être émises. Au cours de la réaction de réticulation en combinaison avec la résine de base: méthanol En contact avec l'eau ou l'humidité méthanol sera relâché.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4 en C10-13:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,470 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Remarques: Références croisées

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Espèce : Epiderme humain reconstitué (RHE)
Méthode : OCDE ligne directrice 439

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ambicat LE4472

Version 16.0

Date de révision 04/03/2024

Date précédente 08/30/2019

Date c

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Espèce : Cornée bovine
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Méthode : OCDE ligne directrice 437

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Mutagenicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Composants:

phénol, méthyl-4, produits de réaction avec le dicyclopentadiène et l'isobutylène:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Développement prénatal / postnatal
Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 50 mg/kg
Méthode: OCDE Ligne directrice 414
Résultat: Quelques preuves d'effets néfastes sur le développement sur base de tests sur les animaux.
BPL: oui

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Au cours de la réaction de réticulation en combinaison avec la

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ambicat LE4472

Version 16.0

Date de révision 04/03/2024

Date précédente 08/30/2019

Date c

résine de base : du méthanol (Flam. Liq. 2; H225, Acute Tox. 3; H301, Acute Tox. 3; H311, Acute Tox. 3; H331, STOT SE 1; H370) est libéré.

Méthanol: Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

L'inhalation de poussières peut irriter le système respiratoire.

L'inhalation prolongée à de fortes doses de produits de décomposition peut donner des maux de tête ou une irritation du système respiratoire.

Remarques : Les informations données sont basées sur des tests faits sur le mélange lui-même.
L'information fournie est basée sur les données des composants.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

phénol, méthyl-4, produits de réaction avec le dicyclopentadiène et l'isobutylène:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 0.2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203
Remarques: Pas d'effets jusqu'aux limites de solubilité.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 0.2 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Pas d'effets jusqu'aux limites de solubilité.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue d'eau douce)): > 0.2 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Pas d'effets jusqu'aux limites de solubilité.

Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Difficilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Ne s'accumule pas dans les organismes.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ambicat LE4472

Version 16.0

Date de révision 04/03/2024

Date précédente 08/30/2019

Date c

Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Remarques: On ne s'attend pas à une absorption par le sol.
Remarques: Le produit est insoluble et s'enfonce dans l'eau.

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Ne pas décharger dans l'environnement.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.
Mesures: En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Marchandise non dangereuse selon l'ADR/RID, l'ADN, le code IMDG, l'ICAO/IATA-DGR

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ambicat LE4472

Version 16.0

Date de révision 04/03/2024

Date précédente 08/30/2019

Date c

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPD et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPD.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

ACGIH	:	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	8 heures, moyenne pondérée dans le temps
ACGIH / STEL	:	Limite d'exposition à court terme
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	:	Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	:	limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	:	Valeur d'exposition de courte durée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif);

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ambicat LE4472

Version 16.0

Date de révision 04/03/2024

Date précédente 08/30/2019

Date c

NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Publiée suivant le RPD (SIMDUT 2015).

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Les informations relatives à la classification des composants proviennent des données du fournisseur de matières prem

Date de révision : 04/03/2024

Format de la date : mm/jj/aaaa

Clause de non-responsabilité

Selon les données dont nous disposons, l'information contenue dans le présent document est exacte et fiable en date de sa publication; toutefois, nous ne prenons aucune responsabilité vis-à-vis de l'exactitude et de la complétude de ces informations.

Borealis n'assume aucune obligation de garantie en dehors de la description contenue dans le présent document. Aucune partie de ce document ne peut être considérée comme une garantie que le produit est propre à la vente ou à l'utilisation pour un objectif précis.

Le contrôle et les tests de nos produits restent à la responsabilité du client, afin de déterminer si les produits sont utilisables par le client pour un objectif souhaité. Le client est responsable d'utiliser, de traiter et de manipuler nos produits d'une manière appropriée, sûre et légale.

Nous ne prenons aucune responsabilité pour l'utilisation des produits Borealis avec d'autres matériaux. Les informations présentées dans le présent document s'appliquent à nos produits uniquement dans les cas où ceux-ci ne sont utilisés avec aucun autre matériau tiers.

CA / FR